

**POLE ANIMATION, JEUNESSE,
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

Développement des pratiques sportives
MG

METZ, le 2 juillet 2009

35

R A P P O R T

OBJET : SUBVENTION VERSÉE A L'ASSOCIATION METZ MARATHON

La Ville de Metz a souhaité que soit relancé dès 2010 le marathon de Metz qui n'a pas été organisé depuis plus de 20 ans.

L'objectif de cette événement sportif est d'en faire une grande fête populaire pour tous les messins en organisant notamment plusieurs courses autour de cette épreuve sportive et en mobilisant tous les acteurs de la ville à travers des animations très variées qui jalonnent le parcours afin de faire de cette manifestation une course ludique et culturelle pour le plus grand bonheur de l'élite sportive mais aussi du coureur de loisir.

Le marathon de Metz est prévu les 16 et 17 octobre 2010.

Cette année déjà, une nouvelle dimension a été donnée au traditionnel semi marathon organisé en mars dernier avec un parcours beaucoup plus urbain qui permet aux coureurs de découvrir le centre historique de Metz. Ce « nouveau semi marathon » a reçu un accueil très favorable de la part des coureurs et a permis de faire progresser le nombre des participants, et a constitué un prélude à l'organisation du futur marathon.

Le parcours du futur marathon qui est actuellement à l'étude reprendra cette idée d'un circuit en centre ville sur un tiers du parcours environ, le reste du parcours intéressant toute l'agglomération.

Par ailleurs, la notion de développement durable sera intégrée à cette manifestation.

Une association dédiée à l'organisation du marathon vient de se créer sous l'intitulé « Metz Marathon ». Cette association, composée de membres de clubs sportifs du champs de l'athlétisme et de passionnés de course à pied, a commencé à structurer la future organisation. Pour assurer une mise en oeuvre optimale, un certain nombre d'actions doivent être menées dès à présent comme la création d'un site internet, l'édition de différents supports de communication, ...

Il est par conséquent proposé au Conseil Municipal de verser à l'Association Metz Marathon une subvention de 20 000€ pour lui permettre d'engager les premières actions pour le marathon de 2010.

MOTION

OBJET : SUBVENTION VERSÉE A L'ASSOCIATION METZ MARATHON

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz d'organiser en 2010 un marathon,

VU la création de l'association Metz Marathon,

DECIDE d'attribuer une subvention de 20 000€ à l'association Metz Marathon,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégué à signer, le cas échéant, tout document contractuel se rapportant à cette subvention.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Belkhir BELHADDAD